

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du	30 août 2024	à	19h30
-----------	---------------------	---	--------------

N° délibération D2024-06-01	Date de convocation 23 août 2024	Date d'affichage 23 août 2024
---------------------------------------	--	---

Nombre de conseillers				
En exercice 12	Présents 8	Absents exc. 4	Absent	Votants 12

Etaient présents	
M. WOLLJUNG Serge	Mme CAISSUTTI Claudie
M. MULLER Jean-Marie	Mme WAGNER Mirèse
M. POINSIGNON Gilles	Mme PECYNA Carole
Mme LUBNAU Dominique	Mme KRÄWER Alice

Étaient absents excusés	
Mme MARTIGNON Sonia	Pouvoir à Mme LUBNAU Dominique
M. FALLITTO Giovanni	Pouvoir à Mme WAGNER Mirèse
M. GIRARD Guy	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. BOULANGE Philippe	Pouvoir à M. MULLER Jean-Marie

Objet :	Accueil périscolaire : changement des horaires
---------	---

VU la délibération D2022-05-04 du 17 juin 2022 fixant le montant de la participation des parents à l'accueil périscolaire ;

CONSIDERANT les nouveaux horaires du groupe scolaire « L'Île aux Oiseaux » à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 ;

CONSIDERANT que les horaires de l'accueil périscolaire doivent être modifiés en conséquence ;

Monsieur le Maire propose, à compter du 1^{er} septembre 2024, une actualisation des horaires.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier les horaires comme suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis	Plages horaires	Montant
De 7h00 à 7h10	0.17 heure (10 minutes)	0.55 €
De 7h10 à 7h40	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 7h40 à 8h10	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 11h50 à 13h25	1,58 heure (1h et 35 minutes)	10,05 € la période de midi dont (5,15 € pour le repas de midi)
De 16h05 à 16h35	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 16h35 à 17h05	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 17h05 à 17h35	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 17h35 à 18H05	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 18h05 à 18h35	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €
De 18h35 à 19h05	0.50 heure (30 minutes)	1,55 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la modification de ces horaires.

Fait à Silly-sur-Nied, le 30 août 2024

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied




Signature et cachet